



**PROVINCE DE QUÉBEC  
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE  
ÉCOLE LES MARGUERITE**

**Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement  
de l'école les Marguerite tenue le 26 avril 2024 à 19h00  
à la bibliothèque de l'école**

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

Marie-Ève Desrosiers	Présidente
Olivier Duhamel	Parent et représentant au comité de parents
Marie-Christine Lemoine	Parent
Ginette Borduas	Enseignante
Valérie Leclerc	Enseignante
Nathalie Blais	Enseignante (substitut)
Josée Guyon	Personnel de soutien, service de garde

**PARTICIPAIT ÉGALEMENT**

Annie Gagnon directrice

**ÉTAIENT ABSENTS**

Catherine Simard parent  
Nancy Marcotte enseignante

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM**

Madame Marie-Ève Desrosiers, présidente, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance, il est 19h02.

C.É.23-24-30

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le point 8 sera discuté après le point 5 et ajout des critères de sélection de la direction dans autres sujets.

Il est proposé par madame Marie-Ève Desrosiers et secondé par madame Valérie Leclerc

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

**3. QUESTION DU PUBLIC**

Aucun public

C.É. 23-24-31

**4. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 7 FÉVRIER 2024**

Madame Marie-Ève Desrosiers, présidente, fait le suivi au procès-verbal du Conseil d'établissement du 7 février 2024.

Il est proposé par monsieur Olivier Duhamel et secondé par madame Ginette Borduas

QUE le procès-verbal de la séance du 7 février 2024 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

## **5. FORMATION OBLIGATOIRE DES MEMBRES**

<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/formation-obligatoire/>

Madame Lemoine a terminé la formation.

C.É. 23-24-32

## **6. APPROBATION DES RÈGLES DE SÉCURITÉ**

Modifications concernant le cellulaire et changement des avis de comportements. Certaines tournures de phrases seront également modifiées.

Il est proposé par Mme Marie-Ève Desrosiers et secondé par Mme Marie-Christine Lemoine

QUE le code de vie 2024-2025 soit approuvé tel que présenté.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.

C.É. 23-24-33

## **7. ÉTABLISSEMENT DES PRINCIPES D'ENCADREMENT DU COÛT DES DOCUMENTS CHARGÉS AUX PARENTS**

Le montant de 90\$ est reconduit pour la facturation des cahiers aux parents.

Il est proposé par Mme Valérie Leclerc et secondé par Mme Ginette Borduas

QUE le montant de 90\$ soit reconduit pour les frais chargés aux parents

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

C.É. 23-24-34

## **8. PROGRAMME D'ACTIVITÉS ET RÈGLEMENTS SERVICE DE GARDE**

Madame Gagnon, directrice et Mme Dumais, technicienne du service de garde, présentent le nouveau programme d'activités du service de garde. Mme Dumais explique également les modifications et/ou ajouts aux règles de fonctionnement du service de garde.

Il est proposé par Mme Ginette Borduas et secondé par Mme Josée Guyon

QUE le programme d'activités et les règlements du service de garde soient approuvés tels que présentés

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

## **9. TRAITEUR 2024-2025**

Il est entendu que le service de traiteur pour 2024-2025 soit encore MERANDA.

C.É.23-24-35

## **10. TRANSFERT DE SOMME-FOND À DESTINATION SPÉCIALE**

Mme Gagnon, directrice de l'école, informe les membres du conseil d'établissement qu'un montant d'argent, correspondant à des intérêts sur la somme du fond à destination spéciale, devait être déplacé dans un projet spécial. Ces intérêts s'élèvent à 589.90\$.

Les membres du Conseil d'établissement ont discuté des différentes possibilités, soit de transférer l'argent dans le projet cour d'école ou encore de créer un nouveau projet permettant l'achat de matériel scientifique.

Monsieur Olivier Duhamel a demandé le vote.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Valérie Leclerc il est résolu à l'unanimité:

Que le conseil d'établissement de l'école les Marguerite confirme que le montant de 589.90\$ soit transféré dans un nouveau projet intitulé matériel scientifique et que les achats effectués avec ce budget soient faits après consultation des enseignants.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.

## **11. SUIVIS**

11.1 Campagne de financement : une dernière campagne de financement aura lieu cette année, le 20 juin 2024. Il s'agit de la course du « 1000 km des Marguerite ».

11.2 Consultation des élèves (sondage) : Mme Gagnon propose de consulter les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année sur le sentiment de sécurité à l'école.

## **12. SORTIES SCOLAIRES**

Demande d'autorisation pour une sortie au Salon du livre de l'école le Carrefour pour les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année et pour l'arrivée tardive des élèves de 6<sup>e</sup> année le 21 juin 2024. Les membres donnent leur autorisation.

## **13. PAROLE DE LA REPRÉSENTANTE DU SERVICE DE GARDE**

Une éducatrice du service de garde prépare un projet sur les étapes de la naissance de poussins.

## **14. PAROLE AU RESPONSABLE DU COMITÉ DE PARENTS**

M. Duhamel et Mme Desrosiers font un résumé des dernières réunions.

## **15. PAROLE AUX MEMBRES**

Rien à ajouter.

## **16. PAROLE À LA DIRECTION**

Rien à ajouter

## **17. AUTRES SUJETS**

Les critères de sélection de la direction sont complétés et envoyés au CSS.

## **18. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE**

La prochaine séance aura lieu le jeudi 13 juin 2024 à 18h30

## **19. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 21 h**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par madame Marie-Ève Desrosiers et secondé par monsieur Olivier Duhamel.

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.